TABLEAU 13

LA MAIN-D'ŒUVRE CIVILE

MOYENNES ANNUELLES

(en milliers de personnes)

	19491	1950	1951	1952
Main-d'œuvre civile	5,036	5, 157	5,231	5,304
Hommes	3,959	4,053	4,093	4,134
Femmes	1,077	1,104	1,138	1,170
En dehors de l'agriculture	3,957	4,134	4,284	4,412
Dans l'agriculture	1,079	1,023	947	892
Chômeurs cherchant un emploi	131	169	108	130
Personnes employées	4,905	4,988	5,123	5,174
Dans les industries non agricoles	3,831	3,970	4,180	4,286
Salariés	3,294	3,422	3,645	3,765
Employeurs, travailleurs à leur propre compte et membres de la famille non rémunérés	537	548	535	521
Dans l'agriculture	1,074	1,018	943	888

¹ A l'exclusion de Terre-Neuve.

Les effectifs de la main-d'œuvre civile, qui comprennent personnes employées et sans-travail, se sont chiffrés en moyenne par 5,304,000 en 1952; c'est une augmentation de 73,000 ou de 1·4 p. 100 par rapport à l'an dernier. Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'année a été de 5,174,000, soit 51,000 de plus qu'en 1951. Il y a eu diminution de 55,000 du nombre de personnes employées dans l'agriculture. Il y a eu relèvement de 106,000 en ce qui concerne le nombre de personnes travaillant ailleurs que dans l'agriculture.

Relativement à l'année précédente, il y a eu diminution de 69,000 du nombre de personnes occupant des emplois à court terme. Cette diminution, particulièrement sensible au cours de la dernière partie de 1952, manifeste une amélioration des conditions de l'emploi.

Le nombre des personnes sans travail et en cherchant s'est établi en moyenne à 130,000 au cours de 1952, soit à 2·5 p. 100 du nombre total des travailleurs, contre 108,000 ou 2·1 p. 100 en 1951. Il ne faut pas voir dans ces chiffres, toutefois, une image très nette des différences dans les conditions de l'emploi dans l'une et l'autre année. Remarquons tout d'abord que la comparaison des moyennes annuelles dissimule l'amélioration de la situation de l'emploi au cours de la deuxième moitié de 1952. Ajoutons que le nombre total des chômeurs cherchant de l'emploi n'est qu'un des éléments d'appréciation de la situation de l'emploi. Ainsi qu'on l'a fait observer ci-dessus, il y a eu, pendant la deuxième partie de 1952, en particulier, une diminution intéressante du nombre de personnes occupant un emploi à temps partiel.

En 1952, 53·4 p. 100 de la population civile ne vivant pas dans des institutions et âgée de 14 ans et plus faisaient partie des effectifs de la main-d'œuvre civile, contre 53·7 p. 100 en 1951. A ces effectifs civils il faut ajouter 101,000 militaires à la fin de 1952, contre 88,000 à la fin de 1951.